

Luz Saint Sauveur : fin de campagne électorale et début de.....

La campagne électorale est bel et bien terminée. Nous devons maintenant laisser l'équipe Lescoules gérer la commune, pour le bien de tous. Cependant, nous ne pouvons pas laisser sur le bord de la route, ceux d'entre nous qui, par leur engagement politique, sont plus exposés aux foudres des esprits revanchards. Notre devoir de citoyen est de les protéger.



Daniel Borderolle, maire de Sazos, ex-candidat aux cantonales

Il serait vraiment dommage, par exemple, que la municipalité se sépare des services de Daniel Borderolle, chef des travaux à la commune de Luz, maire de Sazos, président de l'Association de Maires du Pays Toy, et candidat malheureux à la dernière élection cantonale. Daniel a su gérer sa fonction de maire de Sazos et son emploi à la commune de Luz, pendant de nombreuses années, pour la plus grande satisfaction des Luzéens, de ses collègues et de ses employeurs.

Il serait vraiment dommage, par exemple, que la municipalité se sépare des services de Daniel Borderolle, chef des travaux à la commune de Luz, maire de Sazos, président de l'Association de Maires du Pays Toy, et candidat malheureux à la dernière élection cantonale. Daniel a su gérer sa fonction de maire de Sazos et son emploi à la commune de Luz, pendant de nombreuses années, pour la plus grande satisfaction des Luzéens, de ses collègues et de ses employeurs.

Pour ceux qui tentent déjà de justifier l'injustifiable en disant « *qu'il n'avait qu'à ne pas se présenter à une élection contre son patron* », de tels propos me font penser à la méthode De Solages, les patrons des mines de Carmaux du temps de Jaurès. Les De Solages étaient une famille puissante qui ne tolérait pas la candidature des employés de la mine à de quelconques fonctions républicaines, encore moins quand ils se présentaient contre des membres de la famille. Heureusement, un jour les mineurs se sont levés pour protéger un des leurs, qui était licencié injustement pour cause de candidature. La suite c'est Jaurès, la suite c'est LA grande histoire du socialisme !

Je ne pense pas que les nouveaux élus souhaitent s'engager dans la voie des représailles inutiles. De toutes façons Daniel ne s'est pas présenté contre « *son patron* », puisque il était le premier candidat à se déclarer dans cette élection cantonale, quand Alain Lescoules n'était toujours pas désigné comme le candidat PS. ! En outre Alain Lescoules n'est pas « le patron » de Daniel Borderolle, il est, temporairement, le représentant des habitants de Luz à la mairie. En tant que tel il est de son devoir de veiller au bien être de TOUS les employés communaux.

Les Luzéens n'excuseront pas un geste revanchard qui toucherait à l'emploi, à la réputation et à l'avenir d'un employé exemplaire. Daniel a servi la commune pendant de nombreuses années et il mérite de conserver son emploi, et notre respect.

Laurent Grandsimon

